



**Communiqué de presse**

Jeudi 14 novembre 2019

## **L'union cycliste internationale attribue un label « Ville Vélo » à Paris**

**A l'occasion de la conférence annuelle de l'union cycliste internationale sur la mobilité qui s'est tenue hier à l'Hôtel de Ville, Paris a reçu le label UCI Bike City, un label consacrant les villes et les régions qui investissent dans la pratique du vélo au quotidien.**

L'Union Cycliste Internationale (UCI) promeut le cyclisme sous toutes les formes, des compétitions d'élite à la pratique du vélo en tant que loisir ou moyen de transport du quotidien. Le label « UCI Bike City », créé en 2015, distingue les villes qui investissent dans le vélo et développent stratégie globale visant à promouvoir et à créer les conditions d'un cyclisme sûr pour tous.

Hier, ce label a été remis à la Ville de Paris par David Lappartient, Président de l'UCI, en présence de Michel Callot, Président de la Fédération française de cyclisme et de plusieurs représentants d'organisations internationales telles que l'ONU ou l'OCDE. « Paris est honorée de compter parmi les récipiendaires du label UCI Bike City » a expliqué Christophe Najdovski.

Paris compte aujourd'hui plus de 1000 km d'aménagements cyclables. Au-delà des linéaires créés, les aménagements qui voient le jour, en particulier les pistes cyclables du Réseau Express Vélo, représentent à Paris des aménagements très sécurisés puisqu'il s'agit de pistes cyclables à double sens, larges de 4m, sur chaussée, séparées de la circulation motorisée.

**Contact presse :** Marion Fonteny / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61